



EN AVANT 2021 !

Les travaux et les nouveautés se poursuivent dans la commune.

**BELLE CHAINE DE SOLIDARITE
AVEC LES ENFANTS**

Les écoliers ont apporté leurs jouets pour les enfants défavorisés.



Bernard VEINNANT
Maire de Basse-Ham

› L'ÉDITO

“C’est souvent quand on n’attend plus rien que tout arrive.”

Chères Hamoises et chers Hamois,

Les semaines passent et la situation sanitaire reste toujours aussi incertaine. Nous étions pourtant nombreux à penser, en mars de l’année dernière, que nos éminents médecins et notre système de santé ne feraient qu’une bouchée du coronavirus.

Force est de constater que nous nous sommes largement fourvoyés et que cette pandémie mondiale, non seulement ne faiblit pas mais se propage de plus en plus vite et gagne en vigueur au gré des mutations du virus. Ainsi, alors que nous pensions retrouver rapidement notre petit train-train quotidien, vivons nous depuis des mois maintenant sous la menace du confinement, astreints au respect des gestes barrières, au port du masque, aux affres du couvre-feu avec interdiction de se regrouper au-delà d’un certain nombre que ce soit en famille ou entre amis, de pratiquer des activités collectives, d’aller au cinéma, au spectacle, ou tout simplement de se faire un « p’tit resto ».

Dans le même temps, des pans entiers de notre économie sont, soit à l’arrêt soit au ralenti, plongeant dans un désespoir profond des centaines de milliers de personnes. Autant dire que tout ce qui constituait le sel de nos existences d’antan a disparu, rendant nos vies fades, monotones, avec en toile de fond la crainte permanente d’être infectés.

Si nos aînés, plus vulnérables, sont particulièrement affectés par cette situation, il est clair que plus cette crise perdure, plus le découragement, la lassitude et l’apathie nous gagnent tous. Il est donc urgent et vital que nous retrouvions très rapidement de nouvelles raisons d’espérer, de faire des projets et de resserrer nos liens sociaux largement mis à mal par la pandémie. L’annonce de la mise au point des vaccins, souvent injustement décriée, semblait de nature à éclaircir l’horizon et à nous redonner espoir. Hélas, alors que des millions de doses de vaccins sont nécessaires

pour vacciner tous nos concitoyens, d’incompréhensibles problèmes de production et de logistique, viennent contrarier nos attentes et retarder, pour nombre d’entre nous, ce geste salvateur. Quoi qu’il en soit, il nous faut composer avec ce nouvel avatar et saisir les opportunités de se faire vacciner dans les deux centres de vaccination, opérationnels sur Thionville au niveau de l’Hôpital Bel Air et de la Clinique Notre Dame (sur rendez-vous à prendre au 03 87 345 345).

Sachez qu’en ce moment, Pierre CUNY, le Président de notre Communauté d’Agglomération, appuyé par l’ensemble des maires de cette dernière, mène d’âpres négociations avec le Préfet et l’Agence Régionale de Santé, pour obtenir l’ouverture d’une troisième unité de vaccination à Thionville. Espérons qu’il obtienne gain de cause !

Enfin, soyons nous aussi proactifs dans la lutte contre la propagation du virus en respectant scrupuleusement toutes les prescriptions sanitaires et en téléchargeant l’application « <tousAntiCovid ». Elle vous permettra d’être alertés où d’alerter les autres en cas d’exposition à la COVID 19.

Je terminerai mon propos en vous invitant à méditer cette citation : C’est souvent quand on n’attend plus rien que tout arrive. Il faut donc toujours garder l’espoir parce que l’espoir fait vivre !

Prenez soin de vous et bon courage à toutes et à tous.
Votre maire.





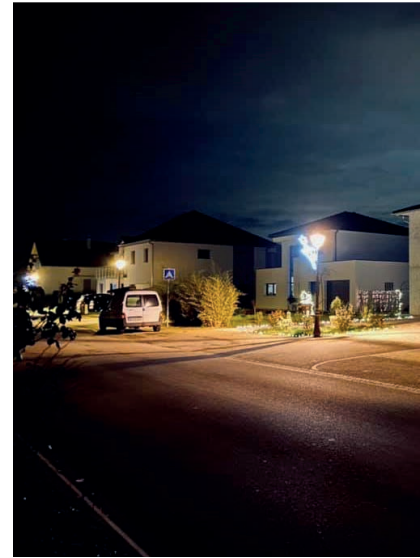
Le maire en ligne !!!

Bernard VEINNANT a souhaité s'adresser aux Hamois pour cette nouvelle année via BHTV. L'occasion de dresser un bilan de l'année 2020 et de présenter les projets actuels et futurs.

Pour consulter la vidéo, RDV sur Basse-Ham.fr, catégorie webtv.

«Resserrer les liens sociaux»: un exemple dans la commune avec la réception du nouveau véhicule d'aide aux personnes et aux associations (voir article dans les pages suivantes).

VIVRE A BASSE-HAM





UNE VILLE QUI BRILLE DE MILLE FEUX

Revivons, l'espace d'un instant et à travers quelques photos, les semaines qui viennent de s'écouler... Voici quelques clichés de ces très belles illuminations que vous avez pu admirer et apprécier au cours de cette période de fêtes.

Un merci tout particulier à tous les habitants qui, en décorant magnifiquement leur maison, ont su donner une note festive à cette fin d'année et ont fait étinceler notre entrée dans l'année 2021.

De nombreuses autres photos sont à découvrir sur notre page Facebook et notre compte Instagram.





LA GRATUITE POUR LES ASSOCIATIONS

Afin de soutenir leur action et leur développement, la salle des fêtes est mise gracieusement à disposition des associations :

- pour toutes manifestations en lien direct avec leur objet,
- 2 fois par an pour un événement sans but lucratif et réservé aux membres de l'association,
- 2 fois par an pour une manifestation à but lucratif.

Les tarifs de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal a fixé les tarifs de mise à disposition applicables à compter du 1er janvier 2021.

Pour effectuer une réservation, vous pouvez contacter la mairie au 03.82.56.22.25. ou par mail : mairie@basse-ham.fr

A noter : Seules les personnes habitant la commune peuvent louer la salle.

| PRESTATIONS | TARIFS 1 JOUR | TARIF 2 JOURS ET WE | FORFAIT 5H |
|---|---------------|---------------------|------------|
| Location salle + cuisine manifestations associations locales | 400€ | 600€ | |
| Location salle sans cuisine manifestations associations locales | 311€ | 467€ | |
| Location salle + cuisine manifestations familiales locales | 400€ | 600€ | 313€ |
| Location salle sans cuisine manifestations familiales locales | 311€ | 467€ | 224€ |
| Location salle + cuisine manifestations entreprises locales | 644€ | 966€ | 464€ |
| Location salle sans cuisine manifestations entreprises locales | 555€ | 833€ | 375€ |



Concours des maisons fleuries

Le fleurissement contribue sans aucun doute à l'embellissement de la commune ! Et vous êtes nombreux chaque année à fleurir vos jardins et façades, pour le plus grand plaisir des yeux. Avec cette année un peu particulière, la commune n'a malheureusement pas pu féliciter les 78 lauréats lors d'une remise de prix telle qu'elle se faisait traditionnellement.

Mais, elle a souhaité récompenser chacun d'entre eux comme il se doit. Ainsi, après le passage du jury dans toute la commune et son classement final, les trois premiers lauréats de chaque catégorie, à savoir : entreprises, façades, jardins, maisons et jardins, ont perçu un prix en espèces. L'ensemble des lauréats s'est vu offrir des bons d'achat d'une valeur de 15 ou 30€, à faire valoir chez l'horticulteur local Gérard Boubel. Bravo à tous !





Des travaux verts dans la commune

Les thuyas bordant la RD654 et le bassin d'orage trop âgés et malades se devaient d'être remplacés.

Ce sont donc près de 135 mètres de verdure qui ont été retirés. Une première phase de travaux a été effectuée le 14 décembre 2020 et une autre a débuté le 25 Janvier dernier. 16 nouveaux arbres et une haie vont être plantés. Celle-ci sera composée d'espèces mellifères et d'arbustes produisant des baies pour nourrir les oiseaux.

Aménagement de l'étang des Millionnaires



Comme vous le savez déjà, la commune a procédé à l'acquisition de l'étang dit «des Millionnaires», dans le but d'y créer un espace de détente ouvert à tous publics : familles, pêcheurs, cyclistes, piétons, et de l'intégrer dans le programme de développement de la base nautique Nautic'Ham.

La commune s'est adjoint les services de l'ONF pour une étude préliminaire prenant en compte les objectifs de l'opération, les besoins à satisfaire ainsi que les contraintes relatives à la réalisation et à l'utilisation de l'ouvrage.

La priorité a été de sécuriser les abords de l'étang en abattant les arbres devenus dangereux. Une première opération avait déjà eu lieu et courant janvier ce chantier a pu être achevé.



Nouveau : un véhicule à votre service

La commune a réceptionné le minibus 8 places destiné à améliorer les déplacements associatifs et à apporter une aide à la mobilité des habitants, en particulier des personnes âgées de + de 65 ans ou à mobilité réduite. Différents services seront ainsi proposés :

- Intermarché de Basse-Ham > mardi matin,
- Marché alimentaire de Yutz > vendredi matin,
- Transports à la demande pour des RDV médicaux ou démarches administratives (Basse-Ham, Koenigsmacker, Thionville et Yutz) > lundi et mardi après-midi, mercredi et jeudi matin.

La demande de réservation devra être effectuée auprès de l'accueil de la mairie par téléphone au 03 82 56 22 25 ou par mail : mairie@basse-ham.fr au plus tôt 8 jours avant et au plus tard 48h avant la date prévue.

Une contribution symbolique de 2€ par voyage aller-retour sera demandée.

Ce service devrait être opérationnel dès le mois de mars.

Renseignement : 03 82 56 22 25 ou mairie@basse-ham.fr

Ce véhicule assurera également le transport gratuit des personnes fréquentant le Foyer du Temps Libre et ne pouvant se déplacer par leurs propres moyens. Il pourra être mis à disposition des associations locales pour leurs déplacements le week-end.



Le lotissement du Golf

A quelques pas du golf Thionville Rive droite, un nouveau lotissement est en train de sortir de terre. La première tranche est désormais achevée et certaines habitations sont déjà occupées. A terme, le lotissement du Golf comprendra : 118 parcelles, 21 logements groupés et 2 immeubles de 46 appartements.



Basse-Ham remporte l'édition 2020 !

En 2020, la commune a souhaité faire évoluer son bulletin municipal, et c'est sur proposition du service communication, et après un important travail de composition et d'élaboration que la presque trentenaire "Lettre d'Echanges" est devenue "Basse-Ham Mag' ". Ce nouveau magazine a été présenté aux "Trophées de la communication 2020" qui récompensent les meilleures actions de communication en France à travers 32 catégories.

"Basse-Ham Mag' " a remporté la première place dans la catégorie du "Meilleur bulletin municipal des mairies de moins de 10 000 habitants".

Une fierté pour notre commune et la reconnaissance du travail accompli par nos collègues du service communication que nous félicitons et remercions très chaleureusement.

Une autre récompense, et non des moindres, c'est l'accueil, non moins chaleureux, des Hamois pour cette nouvelle présentation et nous les en remercions.



Les différents numéros du "Basse-Ham Mag' " sont à retrouver en version digitale sur notre site basse-ham.fr.



Les pompiers aux manoeuvres

Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, les sapeurs pompiers de Basse-Ham et des équipiers de communes voisines se sont réunis au sein de la commune du 20 au 27 décembre pour y effectuer des manoeuvres et différents exercices afin de les préparer au terrain.

Courant octobre, d'autres mises en situation comme la simulation d'incendie à l'aide d'une machine à fumée dans la maison «Paquin» située au 15 rue de la Chapelle et acquise dernièrement par la commune, ont eu lieu.

Ces exercices sont effectués régulièrement afin d'élargir leur expérience et mieux nous protéger.



MESSAGE DES SAPEURS POMPIERS

«En 2020, 30% des sollicitations l'ont été aux alentours. Ainsi, être sapeur-pompier volontaire à l'unité opérationnelle de Basse-Ham, c'est être utile aux autres et porter assistance aux Hamois/Hamoises et aux habitants des communes voisines, soit en complément de moyens déjà engagés ou en premier appel.

Intéressé(e) ? Motivé(e) ?
Prenez contact avec le chef d'unité opérationnelle, Lieutenant Thierry TRIFFAUT : thierry.triffaut@sdis57.fr»

Vous pouvez suivre les pompiers sur leur page Facebook !



Une fin d'année féérique

C'est le 4 décembre dernier que St Nicolas a effectué sa traditionnelle visite dans toutes les classes. Il était accompagné de son acolyte le Père Fouettard . Une rencontre toujours très appréciée des enfants et qui marque le grand lancement des fêtes de fin d'année.

Emerveillés, enchantés et même un peu intimidés pour certains, les enfants ont prouvé leur attachement au St patron en chantonnant le fameux "Ô grand St Nicolas...".

Distanciation oblige, pas de bisou, mais les écoliers lui ont tout de même témoigné leur affection en lui offrant de jolis dessins. St Nicolas a gâté chacun d'entre eux avec un sachet de friandises bien garni !





Un reportage vidéo est à visionner sur notre site internet (basse-ham.fr) rubrique Web Tv.



La visite du Père Noël

Un moment magique ! Les enfants de maternelle et de la classe de grande section-CP l'ont reçu avec ferveur !



C'est au dernier jour d'école avant les vacances, que le Père Noël a décidé de faire une petite halte à Basse-Ham.

Il faut dire que même si la fin d'année est toujours bien chargée pour lui, il est heureux de pouvoir venir à la rencontre de ses nombreux petits fans ! Et quel bonheur pour lui d'être reçu avec des étoiles plein les yeux, des "Je t'aime Père Noël", sans oublier les jolis chants et les listes de cadeaux préparés par les petits.

Un moment inoubliable pour tous !!!



Un reportage vidéo est à visionner sur notre site internet (basse-ham.fr) rubrique Web Tv.



Bel élan de solidarité au profit des enfants défavorisés

Deux belles actions empreintes de générosité ont été initiées au sein du groupe scolaire Jean Monnet. La première destinée au Secours Populaire et baptisée « 1 enfant-1 jouet », est organisée tous les ans par le District Mosellan de Football. Cette année, suite au contexte sanitaire, l'opération s'est délocalisée dans les écoles, sous la houlette de Pierre Beyer, éducateur sportif. Les écoliers et leur famille ont répondu à l'appel puisque de nombreux articles ont été remis à la représentante de l'association, Mme Jacquot, touchée de repartir avec autant de livres, jeux, jouets ou peluches.

La classe de CE1, quant à elle, a souhaité épauler l'association "Une main, Un espoir" qui siège à Volstroff et qui soutient les jeunes placés en foyer d'accueil, les plus démunis, et apporte son aide à d'autres associations caritatives. Chaque élève a fait don d'un ou plusieurs de ses jouets et tous ont été redistribués aux enfants défavorisés ou réfugiés.

Bravo à tous ces petits lutins, le Père Noël a été bien secondé !





La cantine scolaire a déménagé

Depuis la rentrée de septembre, une centaine d'enfants déjeune en alternance à la salle des fêtes.



C'est pour assurer la sécurité de tous, que l'équipe du périscolaire accueille les enfants qui déjeunent, à la salle des fêtes. En effet, cet espace beaucoup plus important que le restaurant scolaire, permet de respecter le protocole sanitaire renforcé : chaque groupe d'enfants déjeune avec son animateur, en évitant le croisement et le brassage des classes.

Deux services ont été mis en place et alternativement pendant que les uns déjeunent à la salle des fêtes, les autres font des activités au périscolaire.

Ce principe est appliqué également le soir à la garderie : chaque animateur a son groupe et ne le quitte pas ! Pour ce faire, il a fallu renforcer l'équipe d'animateurs : Sofiane et Benjamin l'ont rejointe ainsi que Cynthia et Isabelle, toutes deux employées par ailleurs à la médiathèque.

Début janvier, les enfants n'ont pas failli à la tradition et ont partagé la galette.



Sur le chemin du périscolaire

Tous les menus sont téléchargeables sur le site de la commune, rubrique Jeunesse / Services périscolaires - Restauration





Colis de Noël pour tous les seniors

Comme d'autres manifestations prévues en 2020, le repas des Aînés, qui se tient chaque année à la salle des fêtes le 11 novembre, a dû être annulé. La commune n'a pas oublié pour autant ses seniors puisqu'elle a tenu à offrir à chaque personne de plus de 65 ans, par l'intermédiaire de son CCAS, un colis de Noël qui comportait des douceurs sucrées et salées : délice de foie gras, nonnettes au miel, cocotte de volaille, truffes au chocolat...

Les colis ont été distribués dans chaque foyer par les conseillers municipaux et les membres du CCAS.

St Nicolas à l'EHPAD

Les résidents de l'EHPAD ont eu le plaisir de recevoir la visite de St Nicolas. Une rencontre organisée par le CCAS qui a également offert des pâtisseries, pour un goûter gourmand, ainsi qu'une animation musicale.

BUS : Pass senior plus

Vous avez plus de 65 ans et êtes non imposable ? Vous pouvez bénéficier d'un abonnement de bus gratuit.

Rendez-vous en mairie. Elle vous délivrera une fiche de validation de votre demande. Pour cela, pensez à amener un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie recto-verso de non imposition, sans oublier une pièce d'identité. La carte de bus, valable 5 ans, coûte 5€. L'abonnement doit être renouvelé tous les ans. Elle est disponible en Boutique Citéline ou dans les Points Relais Abonnements.

Infos mairie : 03 82 56 22 25 - Infos Citéline : 03 82 59 31 05.

Le Pass senior est quant à lui proposé pour les plus de 65 ans imposables. Son prix est de 26 euros.





Une âme d'enfant : un nouveau show room

Pauline Blaising est ravie : sa boutique nomade de jouets éducatifs a enfin une pièce dédiée aux 90 articles de son catalogue ! Ça fait maintenant 1 an et demi que cette passionnée du jouet en bois a créé sa société dans la commune. Elle propose aux familles mais aussi aux écoles, crèches et centre spécialisé, des petites trouvailles originales et colorées, elles-mêmes adaptées à chaque âge et période d'évolution de l'enfant.

Ici, vous ne trouverez que des jouets européens dont certains dénichés au coup de coeur au Salon international du jouet en Allemagne. Vous êtes tentés ? Prenez RDV par téléphone ou mail pour découvrir toute cette palette de jeux directement sur place.



06 20 42 00 31
uneamedenfant@gmx.fr



Soins de l'âme, des corps et de l'esprit

Christelle Beaudouin a installé son cabinet au 134 Avenue de Nieppe depuis l'été et traite les déséquilibres en prenant en compte l'Être dans toutes ses dimensions pour permettre à qui le veut, de se construire un mieux-Être.

Elle propose plusieurs approches :

- la réflexologie plantaire ou la pression sur des points précis des pieds,
- le massage métamorphique, un toucher très doux pour stimuler des zones réflexes,
- l'aurathérapie, travail sur les Auras et la mémoire personnelle des traumatismes passés pour déprogrammer certains messages contraignants,
- l'hypnose régressive spirituelle,
- le processus hypno-évolutif de communication avec les défunts.

Christelle Beaudouin est également formatrice auprès des structures petite enfance de communication orale augmentée par les signes de la Langue des Signes Française (concept Signe Avec Moi).



Tél : 06 11 63 27 98 / E-Mail : cocondevieharmonie@gmail.com
 Site: www.cocondevie.net

FAIRE- PART



Esteban est très heureux de vous annoncer la naissance de son petit frère Lisandro, né le 27 novembre 2020, avec 2.260 kgs et 49 cm.

Famille RUBIO



Nous avons la joie d'annoncer la naissance de notre premier enfant né le 5 décembre 2020 à 13h09.

Notre petit trésor se prénomme :
Trévor Akira GAUTHIER.
Il mesure 52 cm et pèse 3,725kg.

Famille GAUTHIER



Marjorie MARTINY, Nicolas BASTIEN
et Victor ont le plaisir de vous annoncer
la naissance du petit Valentin, né
le 4 novembre 2020 à Thionville.



Noces de diamant

Toutes nos félicitations à Thérèse et Bernard Walcker qui ont célébré leurs 60 ans de mariage,
fin d'année 2020.





Sabrina Passionnée de pâtisserie

C'est les mains dans la farine et la pâte à sucre que Sabrina Vigneron est heureuse. Elle s'est découvert sur le tard, une véritable passion pour cet art culinaire...

D'où vous vient l'envie de pâtisser ?

Je travaillais dans une maison de retraite au Luxembourg et j'étais aide cuisinière. Mon collègue m'a donné l'envie de m'initier à la pâtisserie et le jour où il est parti, j'ai pris la relève. J'ai passé mon CAP en candidat libre à 37 ans.

A quoi ressemblent vos créations, hors travail ?

Je réalise beaucoup de gâteaux d'anniversaire mais j'en ai déjà faits pour des baptêmes, des communions ou anniversaires de mariage. Mes gâteaux sont à l'image des envies de chacun, pour les enfants j'ai pas mal de héros de dessin animé par exemple. Le gros du travail, pour les gâteaux en pâte à sucre notamment, repose sur le décor, c'est ce qui demande le plus de temps, surtout que ça me tient à coeur de ne pas faire 2 gâteaux identiques. Parfois, pour faire des roses, je dois les préparer 5 jours à l'avance pour les faire sécher avant le montage final. Il faut de la patience mais j'adore les défis et la création !

Qu'est ce qui vous a tenté dans la pâte à sucre ?

En fait, ça a commencé par hasard : ma fille m'a demandé un jour un gâteau en forme de casque de moto pour son anniversaire. C'était mon premier essai, j'ai publié une photo sur ma page Facebook et la famille et les amis ont commencé à me féliciter puis à me demander de faire des gâteaux pour eux. Je ne me suis plus jamais arrêtée depuis.

Y-a-t il des créations qui vous ont donné du fil à retordre ?

Oh oui ! Je me souviens du château de la Reine des Neiges : il fallait que je trouve un moyen pour que les tours tiennent, en tenant compte aussi du transport ! Et puis, des jumeaux voulaient 1 FIAT 500 et 1 Porsche, là aussi je me suis dit dans quoi tu t'embarques ?! Mais dans ma petite pièce aménagée, je trouve toujours des solutions, parfois grâce à des photos. Je dessine aussi, ce qui me sert de base pour modeler les formes. Le bonheur c'est de voir les yeux des enfants émerveillés quand ils découvrent leur gâteau.



200-250

C'est le nombre de gâteaux que peut créer Sabrina sur une année !





Identification obligatoire des vélos

Le Ministère de la transition écologique a voté un décret rendant obligatoire le numéro d'identification pour les vélos neufs depuis le 1er janvier 2021. Cette obligation sera étendue aux vélos d'occasion dès le 1er juillet prochain. Le marquage du vélo doit être fait sur le cadre du cycle sauf exception, être permanent et lisible quand le cycle est stationné.

Sachez que sont exclus les vélos pour enfants dont les roues sont de diamètre inférieur ou égal à 16 pouces, soit 40,64 cm, les remorques de cycle et les engins de déplacement personnels tels que trottinettes, gyropodes, hoverboards... Leur propriétaire pourront cependant en faire la demande !

Cette identification doit permettre de faciliter la restitution du vélo à son propriétaire en cas de vol et de lutter contre la revente illégale de vélos puisqu'il existera un fichier unique des cycles identifiés. Celui-ci sera accessible aux forces de police, gendarmerie, services des douanes, garde champêtres, agents municipaux affectés au service des objets trouvés, aux organismes qui contribuent à l'identification des cycles, et aux fourrières.

> Je revends mon vélo identifié

Il faut en faire la déclaration à l'opérateur vous ayant fourni l'identification pour qu'il efface les données dans un délai de 24h.

> On m'a volé mon vélo ou je m'en sépare

Si on vous a volé votre vélo ou s'il vous est restitué après un vol, mis au rebut ou détruit, vous devez impérativement en informer l'opérateur agréé dans un délai de 2 semaines.

Toutes les infos sur le net :
Décret n°2020-1439 du 23 novembre 2020 relatif
à l'identification des cycles

Rappel de quelques réglementations

J'ai des haies qui bordent le domaine public, est-ce que c'est à moi de les couper ?

Tout à fait ! Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de 2m pour les plantations qui dépassent 2m de hauteur, et à distance de 0,50m pour les autres. C'est valable aussi si les arbres se trouvent en bordure d'une route départementale ou nationale. Pour les plantations qui longent une voie ferrée, elles doivent être situées à 6m si elles font plus de 2m. A cela s'ajoute une règle de bon sens : les arbres ne doivent jamais gêner des lignes électriques.

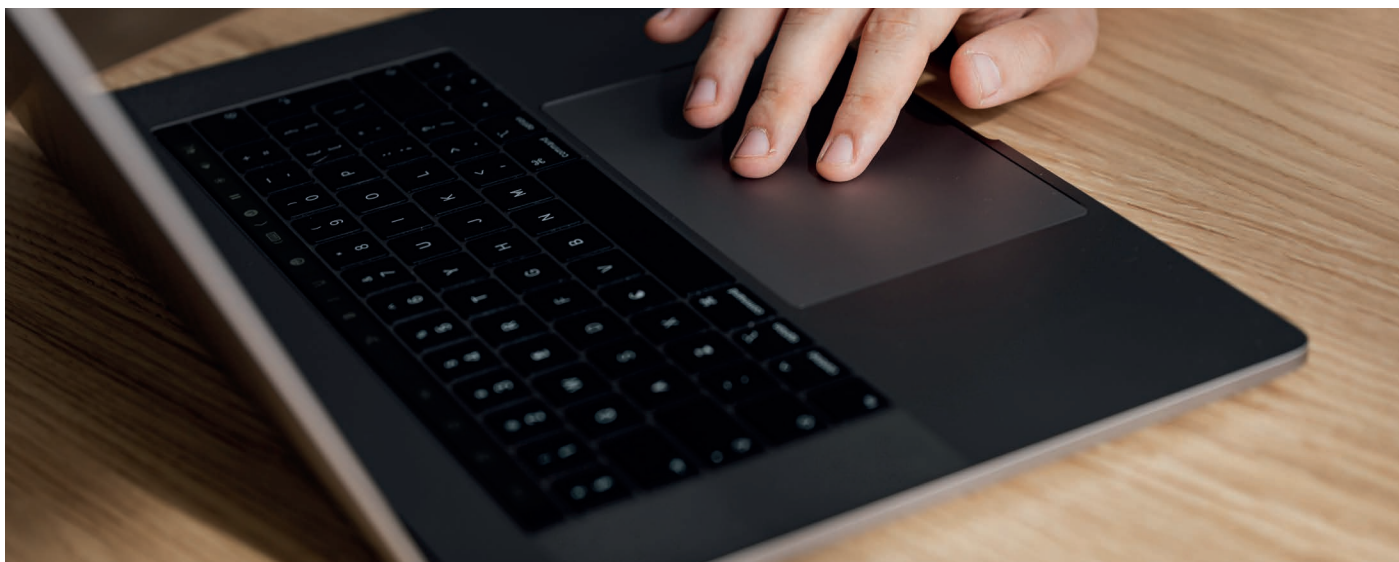
Suis-je responsable du balayage du trottoir qui longe mon habitation ? La réponse est oui ! Vous êtes tenu à la propreté de ce trottoir pour des règles d'hygiène et de sécurité. Les déchets retirés ne doivent pas être jetés dans les caniveaux.

Et en ce qui concerne le déneigement ?

La même règle s'applique : vous êtes tenu de balayer ou faire balayer la neige devant votre habitation, sur une largeur égale à celle du trottoir ou sur une largeur équivalente si la rue n'a pas de trottoir. La neige doit être mise en tas ou en ligne le long des propriétés privées et non sur la route !

Je veux construire un puits dans mon jardin, dois-je le déclarer ?

Quel que soit la taille du puits, vous devez effectuer une déclaration auprès de la mairie dans un délai d'un mois avant le début des travaux.

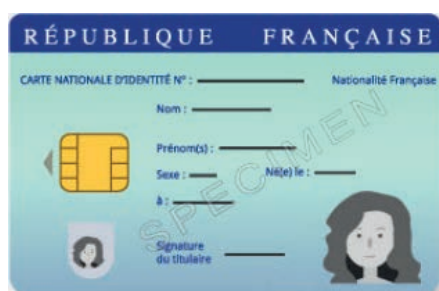


Un guide pour les frontaliers

Frontaliers Grand Est, association mise en place par la région, a élaboré la 9ème édition de son guide pour les frontaliers France-Luxembourg 2020. Un support qui répond à toute une palette de questions pour les frontaliers :

- droit du travail : formalité, contrat, conditions, conflits...,
- protection sociale : cotisations, assurance maladie et maternité, prestations familiales, accident de travail, pension, assurance chômage...,
- droit fiscal : imposition des couples au Luxembourg, déductions, obligations déclaratives en France.

Vous pouvez le télécharger gratuitement en pdf ou le commander en version papier sur le site frontaliers-grandest.eu.



La carte d'identité change de format

Dès le 2 août 2021, la carte d'identité électronique (CNIE) remplacera la carte nationale d'identité actuelle. Elle sera plus petite, de format carte de crédit, très sécurisée et dotée d'un composant électronique qui regroupera toutes les informations sur son propriétaire : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, d'un QR Code avec les mêmes mentions et de 2 empreintes digitales notées obligatoirement dans un fichier national.

En cas de garde partagée d'enfant, les 2 adresses seront mentionnées. La nouvelle carte sera obligatoire dans tous les Etats de l'Union Européenne qui ont déjà une carte nationale d'identité.

Les cartes actuelles pourront être utilisées jusqu'en 2031, sauf si un état européen s'y oppose !

Rappel : la durée de validité des cartes nationales d'identité actuelles délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans, en 2014.

Les premiers déploiements de CNIE devraient être mis en oeuvre dès le mois de mars dans un département pilote.

Monoxyde de carbone : soyez prudents !

En période hivernale, les risques d'intoxication augmentent. Actuellement, avec le temps passé en plus à la maison, notamment pendant le télétravail ou les études à distance, il convient d'être très vigilant !

Pensez à aérer au moins 10 minutes par jour votre habitat, utilisez en extérieur les groupes électrogènes, faites vérifier et entretenir chaudières et chauffages électriques chaque année avant l'hiver, ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu, n'utilisez jamais des appareils comme la cuisinière ou un brasero pour vous chauffer. **(Communiqué de presse complet sur www.basse-ham.fr/A la une).**





Bus : un nouveau réseau pour répondre aux demandes des voyageurs

A compter du 22 février, les lignes Citéline desservant la commune de Basse-Ham connaîtront des changements importants. Changement de dénomination tout d'abord : la ligne H05 assurant le transport des scolaires vers le CES Jean Mermoz de Yutz, sera renommée ligne 38 et la ligne 3 Basse-Ham / Thionville Bel Air deviendra la ligne S01.

D'autres modifications seront faites, cette fois au niveau des horaires : si la ligne 38 conservera strictement le tracé et les horaires de l'ancien H05, la ligne S01 :

- verra son tracé inchangé mais limité à Linkling 3,
- offrira des fréquences supplémentaires notamment en matinée au départ de Basse-Ham vers Thionville,
- proposera des correspondances vers Bel Air à l'arrêt Foch.

Voici quelques exemples d'horaires applicables à partir de la rentrée scolaire du lundi 8 mars, pour les collégiens de Basse-Ham scolarisés à Thionville :

Pour un départ de Basse-Ham à destination de Thionville :

- départ à 6h48, arrivée à Hélène Boucher à 7h33,
- départ à 7h56, arrivée à Hélène Boucher à 8h40.

Pour un départ de Thionville vers Basse-Ham :

- départ à 16h15, arrivée à Basse-Ham à 16h58,
- départ à 17h15, arrivée à Basse-Ham à 17h58,
- départ à 18h15, arrivée à Basse-Ham à 18h58.

Sur place, plusieurs agents reconnaissables à leur parka mauve, seront à disposition des voyageurs pour les orienter et les conseiller sur ce nouveau tracé.

INFORMATIONS EN LIGNE

Retrouvez tous les plans de ligne et les horaires sur le site internet du SMiTu : smitu.fr ou celui de Citéline : citrine.fr

La commune distribuera prochainement un récapitulatif détaillé de ces nouveaux horaires.

Pour tous renseignements, une permanence sera assurée les samedis 13 et 20 février, de 9h à 12h en mairie.

L'article 83 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, prévoit que le droit d'expression de l'opposition est désormais également ouvert aux communes de 1000 à 3 500 habitants.

Ci-dessous, le texte émanant des 2 élus de la liste «Basse-Ham l'avenir vous appartient».



Nathalie Godard-Heintz, Conseillère Municipale

Membre des commissions :

- Information, Communications, des Affaires culturelles, associatives, sportives, de loisirs, des fêtes et animations,
- Affaires rurales.

Michel Schlemer, Conseiller Municipal

Membre des commissions :

- des Travaux,
- de l'Urbanisme.

Président du Comité d'Animation Hamois.

Quels sont nos projets ?

- Rassembler les Hamois de tous les quartiers et devenir leur relais auprès de la commune,
- Sensibiliser les citoyens sur les sujets importants concernant Basse-Ham et Portes de France
- Proposer et Agir pour que Basse-Ham continue à se développer dans un Esprit d'ouverture, de Dialogue et de Tolérance.

Quels sont nos points d'attention ?

- La Sécurité, la Santé, les Transports et la Mobilité en mode doux,
- Notre Environnement et nos espaces verts,
- La Démocratie participative et la Communication,
- La Petite Enfance, la Jeunesse, les Séniors et la Vie Associative,
- L'Urbanisme, notre Patrimoine et le maintien de l'Esprit village,
- Les Services municipaux et les bâtiments publics.

N'hésitez pas à nous contacter

- Si vous avez des idées, suggestions ou interrogations,
- Si vous souhaitez participer à nos réunions d'échange,
- Si vous voulez découvrir les projets importants de la commune,
- Si vous désirez tout simplement nous joindre ou nous rejoindre :

Notre E-mail : Avenir.Hamois@gmail.com

Facebook : Basse-Ham, l'Avenir vous appartient

COVID-19

CAMPAGNE DE VACCINATION 75 ANS ET +

Prise de RDV : 03 87 345 345



Centres de vaccination en Moselle :
www.sante.fr

Télécharger l'application



DISPONIBLE SUR
 Google Play

Télécharger dans
 l'App Store

**#Tous
AntiCovid**

Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes
en cas d'exposition à la Covid-19

